

Nouvelle face nationale de pièces en euros destinées à la circulation

(2016/C 23/06)



Face nationale de la nouvelle pièce commémorative de 2 EUR destinée à la circulation et émise par la France

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties qui doivent manipuler les pièces, la Commission publie une description des dessins de toutes les nouvelles pièces⁽¹⁾. Conformément aux conclusions adoptées à ce sujet par le Conseil le 10 février 2009⁽²⁾, les États membres de la zone euro et les pays qui ont conclu un accord monétaire avec l'Union européenne prévoyant l'émission de pièces en euros sont autorisés à émettre des pièces commémoratives en euros destinées à la circulation sous certaines conditions, notamment qu'il s'agisse uniquement de pièces de 2 EUR. Ces pièces ont les mêmes caractéristiques techniques que les autres pièces de 2 EUR, mais un dessin commémoratif hautement symbolique au niveau national ou européen illustre leur face nationale.

Pays émetteur: France

Sujet de commémoration: UEFA — Coupe de l'Euro 2016

Description du dessin: organisé tous les quatre ans depuis 1960, le championnat d'Europe UEFA de football masculin, communément appelé «Euro», se disputera en France du 10 juin au 10 juillet 2016. L'Euro 2016 est la quinzième édition du championnat d'Europe de football, compétition organisée par l'Union des associations européennes de football et rassemblant les meilleures équipes masculines européennes.

Le trophée Henri-Delaunay, du nom de l'inventeur de la compétition, est remis dans une version réduite au vainqueur de la compétition.

Le dessin représente le trophée Henri-Delaunay en plein centre d'un contour de carte de France; il est accompagné des deux différents de la Monnaie de Paris. À droite de la carte de France figure la mention «RF» pour République française. La France est comme couronnée par le nom de la compétition «UEFA EURO 2016 France». En contrebas, un ballon jaillit au premier plan. L'ensemble est posé sur un arrière-plan composé d'éléments graphiques représentant la compétition.

L'anneau externe de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

Volume d'émission: 10 million de pièces

Date d'émission: janvier 2016

⁽¹⁾ Voir JO C 373 du 28.12.2001, p. 1, pour les faces nationales de toutes les pièces émises en 2002.

⁽²⁾ Voir les conclusions du Conseil «Affaires économiques et financières» du 10 février 2009 et la recommandation de la Commission du 19 décembre 2008 concernant des orientations communes pour les faces nationales et l'émission des pièces en euros destinées à la circulation (JO L 9 du 14.1.2009, p. 52).